



Direction Générale des Services

## DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

*Madame Wanda MASTOR, Professeure des Universités, Directrice de l'Ecole Européenne de Droit, (ESL),*

à l'effet de signer en son nom, pour le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) 921 – Direction de l'Ecole Européenne de Droit :

- en dépenses : les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette,
- les ordres de missions temporaires impactant le budget du CRB 921, hormis ceux la concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Wanda MASTOR, Mme Marie DELORD, Secrétaire Générale de l'Ecole Européenne du Droit, reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés.

La présente délégation prend effet le 3 avril 2018. Il est mis fin, à la même date, à la délégation de signature consentie à Mme Wanda MASTOR et Mme Claudine CHAMBERT, datée du 6 février 2017.

Fait à Toulouse, le 3 avril 2018

La délégataire,

Wanda MASTOR

La délégataire,

Marie DELORD

La Présidente,



Corinne MASCALA